

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

MERCREDI 18 DECEMBRE 2024

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 27

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS PRÉSENTS : 19

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS ABSENTS : 8

AYANT DONNÉ POUVOIR : 6

N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR : 2

Le 18 décembre 2024, à 18 heures, le conseil communautaire de la communauté de communes de Haute-Tarentaise, dûment convoqué par le Président, s'est réuni à la salle de la Savoyarde à Séez, sous la présidence de Monsieur Yannick AMET, Président.

PRÉSENTS

Bourg-Saint-Maurice : Guillaume DESRUES, Laurent CHELLE, Gérard VERNAY, Françoise BESNARD, Michelle ANXIONNAZ, Frédéric BATAILLE, Cécile UTILLE-GRAND

Les Chapelles : Paul PELLECUER

Montvalezan : Thierry GAIDE

Séez : Lionel ARPIN, Joëlle CAMPERS, Mathieu LECLERCQ

Sainte-Foy-Tarentaise : Yannick AMET, Daniel EUSTACHE

Tignes : Serge REVIAL, Capucine FAVRE

Val d'Isère : Patrick MARTIN, Véronique PESENTI-GROS

Villaroger : Alain EMPRIN

EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR

Laurence REGNIER donne pouvoir à Michelle ANXIONNAZ

Nicolas MORIN donne pouvoir à Gérard VERNAY

Morgan LE LANN donne pouvoir à Guillaume DESRUES

Jean-Claude FRAISSARD donne pouvoir à Thierry GAIDE

Eric JACQUEMOUD donne pouvoir à Lionel ARPIN

Gérard MATTIS donne pouvoir à Patrick MARTIN

EXCUSÉS

Tignes : Laurence FONTAINE, Franck MALESCOUR

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Gérard VERNAY est désigné secrétaire de séance

2024-159

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT qu'il appartient au Conseil Communautaire de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services,

CONSIDERANT l'adoption des lignes directrices de gestion qui ont reçu un avis favorable du Comité Technique en date du 30 novembre 2021 ;

CONSIDERANT que le Conseil Communautaire doit fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité ;

Le Président propose à l'assemblée :

- La création d'un emploi permanent ouvert aux grades de catégorie A : Attachés territorial, Infirmier en soins généraux ou Conseiller socio-éducatifs à temps complet à compter du 1^{er} Janvier 2025 afin d'assurer les fonctions de chargé de mission projet social territorial

Le Président propose à l'assemblée délibérante d'adopter le tableau des effectifs tel que présenté ci-dessous.

Le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la modification du tableau des effectifs tel que défini ci-dessous.

Envoyé en préfecture le 20/12/2024

Reçu en préfecture le 20/12/2024

Publié le

3

ID : 073-247300254-20241220-2024_159-DE

Berger
Levrault

Adjoint administratif principal de 1ère classe		
Adjoint administratif principal de 2ème classe		
Adjoint administratif	10	5
Rédacteur principal de 1ère classe	1	1
Rédacteur principal de 2ème classe		
Rédacteur		4
Directeur		1
Attaché hors classe		1
Attaché principal	1	
Attaché	5	2
Adjoint technique principal de 1ère classe	1	2
Adjoint technique principal de 2ème classe	3	1
Adjoint technique	15	4
Agent de maîtrise principal	1	
Agent de maîtrise	2	
Technicien principal de 1ère classe	1	
Technicien	4	
Ingénieur Principal	1	
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	2	
Adjoint d'animation principal de 1ère classe	1	1
Adjoint d'animation	1	2
Animateur Principal de 1ère classe	1	
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	5	1
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	5	
Assistant d'enseignement artistique	6	2
Infirmier territorial en soins généraux	1	1
Conseiller socio-éducatif		1
Educateur territorial de jeunes enfants de classe exceptionnelle	1	
Assistant Territorial Socio-éducatif	1	
TOTAUX	70	33

Yannick AMET**Président**